

Programme de Formation

PERMIS C1

HORS CIRCULATION

- Connaître les normes techniques et équipements des véhicules Poids Lourds.
- La réglementation de la circulation des véhicules Poids Lourds et la réglementation sociale des transports.
- Avoir des notions sur la réglementation relative à la coordination des transports (sauf code 97) et connaître les documents spécifiques au conducteur, au véhicule et au transport de marchandises.
- Maîtriser le véhicule en marche avant à allure lente hors circulation ou en trafic faible ou nul.
- Savoir effectuer les vérifications de sécurité avant départ. Maîtriser le véhicule en marche arrière. Effectuer des arrêts de précision.

CIRCULATION

- Choisir la position sur la chaussée, franchir une intersection ou y changer de direction, en fonction du gabarit du véhicule.
- Circuler dans des conditions normales sur route, en agglomération et sur autoroute.
- Connaître les situations présentant des difficultés particulières.

OBJECTIFS GENERAUX

Être capable de conduire un ensemble véhicule isolé de transports de marchandises dont le Poids Total Autorisé en Charge est compris entre 3,500 Kg et 7,500 Kg. Cette catégorie de permis permet de tracter une remorque ne dépassant pas 750 Kg de PTAC.

PUBLICS ET PRE-REQUIS

Être titulaire du permis B en cours de validité. Être reconnu apte médicalement par le médecin agréé (visite médicale d'aptitude à la conduite des véhicules de la catégorie C1 préalable à l'entrée en formation)

PROFIL DES INTERVENANTS

BEPECASER Mention Groupe Lourd

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE Mr LURTON Jean-Philippe

MOYENS

- Fournitures pédagogiques spécifiques -
- Véhicules écoles de la catégorie C1 équipés de doubles commandes -
- Cours théorique en salle
- Cours pratique sur aires d'évolution fermées à la circulation
- Cours pratique en circulation

DATES DE FORMATION : voir calendrier de formation

EFFECTIF des stages: 3 stagiaires maximum.

DURÉE : 21 heures + 2 ½ journée d'examen

HORAIRES : de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 du lundi au vendredi

MODE D'EVALUATION DES ACQUIS : Formation sanctionnée par deux épreuves pratiques (plateau et circulation)

VALIDATION FINALE : Permis de conduire de la catégorie C1